

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI-GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

ADDITIF RECTIFICATIF N° 02

RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :

- *N° 006/ AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2026 DU 30 MARS 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON KOUNDENG-GARI-GOMBO 9 KM Y COMPRIS TOUTES LES RUELLES DE LA VILLE.*
- *N°007/ AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2026 DU 30 MARS 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SCOLAIRE PRIMAIRE PUBLIC A CYCLE COMPLET TYPE UNION AFRICAINE DANS LA LOCALITE DE NGARISSINGO.*
- *N° 008/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2026 DU 30 MARS 2026 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE LA VOIE MUNICIPALE A GARI-GOMBO*

Le maire de la commune de Gari-Gombo communique :

Les dispositions des avis d'appel d'offres suscitées sont modifiées et complétées suite à la correspondance N° 078 du 23 Avril 2026 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ainsi qu'il suit :

L'Avis d'Appel d'Offres

La date d'ouverture des plis AAO N° 006, 007 et 008 initialement prévue le 28 Avril 2026 est reportée au 9 Mai 2026.

Règlement Général de l'Avis d'appel d'Offres (RGAO)

Article 9: ECLAIRCISSEMENTS APPORTES AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES ET RECOURS AU LIEU DE :

Article 9.2 Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres, y compris la phase de pré-qualification des candidats et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire potentiel qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès du Ministre chargé des Marchés publics.

LIRE :

Article 9.2 Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres, y compris la phase de pré-qualification des candidats et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire potentiel qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès du Comité d'Examens des Recours (CER).

Article 25 : OUVERTURE DES PLIS ET RECOURS

Article 25.7 En cas de recours, tel que prévu par le Code des Marchés Publics, il doit être adressé au Comité d'Examens des Recours (CER) à l'organisme chargé des Marchés Publics avec copies à l'Autorité Contractante des Marchés Publics et au Président de la Commission de Passation des Marchés compétente.

Article 37 : PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE ET RECOURS

Article 37.4 En cas de recours, il doit être adressé au Comité d'Examen des Recours (CER) à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics avec copie l'Autorité Contractante, à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics, au Président de la Commission de Passation des Marchés compétente. Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

Article 38 : SIGNATURE DU MARCHE

Article 38.2

Le **Maître d'Ouvrage** dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature de la lettre-commande à compter de la date de réception du projet de lettre-commande adopté par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire.

Règlement particulier de l'Avis d'appel d'Offres (RPAO)

- Les rabais acceptés sont ceux en valeur absolue
- La production du reçu de la CDEC (DAOs 6et 7)
- L'exigence de l'attestation de catégorisation dans les pièces administratives
- L'exigence de la caution de soumission dans les pièces administratives (DAO N° 8)

Cahier Des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P)

Article 8 : ORDRE DE SERVICE

8-1 L'Ordre de Service de commencer les travaux est signé par le Maitre d'Ouvrage et notifié par le Chef de Service du Marché, avec copies adressées dans les mêmes délais, au Maître d'Ouvrage, à l'Ingénieur, au Maître d'Œuvre au DDMAP-BOUMBA ET NGOKO.

LIRE

8-1 L'Ordre de Service de commencer les travaux est signé par le Maitre d'Ouvrage et notifié par le Chef de Service du Marché, avec copies adressées dans les mêmes délais, au Maître d'Ouvrage, à l'Ingénieur, au Maître d'Œuvre au DDMAP-BOUMBA ET NGOKO et à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).(DAOs N°6 et 7)

Article 54 : EDITION DE LA LETTRE COMMANDE

AU LIEU DE :

Article 54 : Edition et diffusion de la Lettre Commande

Quinze (15) exemplaires du Marché à élaborer à l'issue du présent appel d'offres seront édités par les soins du Co-contractant et fournis au Maitre d'Ouvrage pour diffusion.

LIRE

Article 54 : Edition et diffusion dEe la Lettre Commande

Quinze (15) exemplaires du Marché seront élaborés et édités par les soins du Maitre d'Ouvrage pour diffusion, à l'issue du présent appel d'offres

AMPLIATIONS :

- ARMP pour insertion au JMD)
- DDMINMAP-BN
- Pdt / CIPM-GGBO
- Affichage Chrono
- Archives.

Gari-Gombo, le 27 Avril 2026

LE MAIRE

(Maitre d'ouvrage)



*Simomori II de
Bingue Hervé*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO

COMMUNE DE GARI-GOMBO

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work-Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

N°030/L/C/GGBO/SG.26

Gari-Gombo, le 27 AVR 2026

Réf : V/L N°078/ARMP/CRRMPE/CCR/CSPE/MGU/26
du 23 Avril 2026

Le Maire

Objet : Transmission de l'Additif rectificatif N°002
Du 27 Avril 2026.

A

MONSIEUR LE CHEF DE CENTRE REGIONAL
ARMP- EST – BERTOUA -

Monsieur le Chef de Centre,

En accusant réception de votre lettre citée en référence en date du 25 Avril 2026 au sujet de la régulation des Dossiers des Appels d'Offres N°006, 007 et 008/AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2026 respectivement pour les travaux de construction de réhabilitation du tronçon KOUNDENG-GARI-GOMBO, y compris toutes les ruelles de la ville, le Complexe scolaire à cycle complet type UA dans la localité de NGARISSINGO et le reboisement de la voie municipale à Gari-Gombo ;

J'ai l'honneur de vous transmettre après la mise à jour des irrégularités observées, l'**additif rectificatif** sollicité à cet effet pour toutes fins utiles.

Veuillez agréer Monsieur le Chef de Centre Régional, l'expression de ma parfaite considération. /-

Copies :

- PREFET/BN/Yoka
- DG/ARMP/Ydé
- DRMINMAP/Est/Bta
- Pt CIPM/GGGBO
- Chronos/archives



*Simomori II de
Bingue Hervé*